

## Dépôt

Vous exécutez vous-même vos opérations de placement, en parfaite autonomie

Simple, sûr et avantageux: le dépôt de la Banque Migros est votre clé pour les opérations de placement. Tous vos titres y sont conservés de façon simple et sûre. En outre, nous nous chargeons pour vous du traitement des paiements de dividendes et d'intérêts ou des droits de souscription, par exemple.



### Avantageux – prix attractifs

Pour les ordres jusqu'à CHF 100 000, vous bénéficiez de tarifs avantageux dès CHF 40 (ticket fee).



### Sûr – traitement professionnel

Vos titres sont conservés en toute sécurité et les opérations administratives bénéficient d'un traitement professionnel.



### Flexible – pas de limites de montant

Vous pouvez acheter et vendre des titres immédiatement après l'ouverture du dépôt. Il n'y a pas de limite de volume de négoce.

## Offre

### Disponibilité

L'offre est proposée aux particuliers à partir de 18 ans révolus et aux entreprises.

### Variantes

Le produit est géré en CHF (autres monnaies sur demande).

### Limites de montant

Pas de montant minimum ou maximum.

### Frais principaux

Les frais de conservation (frais de garde) sont réduits de 50% pour les Migros Bank Fonds. Le prix est majoré de la TVA. Un supplément est perçu pour les transactions à partir de CHF 100 000, conformément à la brochure «Prix des prestations».

Achat, vente et souscription	
Achat/vente via l'e-banking (si disponible)	CHF 40
Achat/vente via le conseiller et la hotline boursière	CHF 100

  

Conservation	
Volume jusqu'à CHF 750 000 par an	0,230%
Volume à partir de CHF 750 000 par an	0,210%
Volume à partir de CHF 1,5 mio. par an	0,190%
Au moins par an	CHF 50 par dépôt

## Opportunités et risques

### Opportunités

- Les titres et métaux précieux sont conservés en toute sécurité.
- Les titres bénéficient d'une gestion professionnelle: encaissement des dividendes et intérêts, comptabilisation des achats et ventes en Bourse, traitement des titres arrivés à échéance, actes administratifs et établissement annuel d'un état des titres détaillé.
- Les transactions sur titres sont traitées de façon efficace.
- Des transactions sur titres sont en principe possibles dans le monde entier.

### Risques

- Le titulaire du dépôt ne peut pas déléguer les décisions d'achat et de vente des titres et métaux précieux à la banque.
- Le titulaire du dépôt connaît et assume les risques financiers liés à l'achat et à la détention des différents placements (p. ex. fluctuations de valeur, risque d'émetteur, etc.).
- Le négoce en Bourse est en partie restreint (p. ex. jours fériés boursiers).
- Les titres rarement échangés peuvent ne pas être négociables en ligne, voire ne pas être disponibles dans le volume souhaité.
- Suite à des modifications réglementaires, certaines valeurs peuvent ne plus pouvoir être achetées ou peuvent devoir être vendues rapidement (p. ex. restrictions par pays).

## Informations pratiques

### Conseils pratiques

- Le dépôt peut être consulté à tout moment par e-banking.
- Les opérations en Bourse sont plus avantageuses par e-banking.
- Le relevé fiscal (payant) évite de devoir remplir l'état des titres de la déclaration d'impôt.
- Dans le cas d'actions nominatives, la banque inscrit gratuitement leur détenteur au registre des actions si le client fournit le formulaire correspondant.
- Un dépôt peut être donné en nantissement pour rendre un crédit plus avantageux. Dans ce cas, le négoce peut être bloqué sur ce dépôt.

Examinez aussi notre conseil en placement personnel

[banquemigros.ch/conseil-placement](https://banquemigros.ch/conseil-placement)

Le présent document fournit un aperçu des informations produites les plus importantes pour une décision d'achat par des personnes domiciliées en Suisse et des personnes non assujetties à l'impôt américain. Ces indications sont purement indicatives. Seuls les Conditions générales de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s'engage à en informer les clients de manière appropriée. Le montant actuel des frais peut être consulté à tout moment dans la brochure «Prix des prestations».